



Building a Europe
for and with children

Construire une Europe
pour et avec les enfants

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

CDENF/Bu(2024)PV03
11 octobre 2024

COMITÉ DIRECTEUR POUR LES DROITS DE L'ENFANT (CDENF)

13^{ème} Réunion du Bureau

Strasbourg, 2 - 3 octobre 2024

Rapport de réunion

1. Ouverture de la réunion

1. La Présidente, Ružica Boškić (Slovénie), ouvre la réunion et souhaite la bienvenue à tous les membres du Bureau (Finlande, Italie, Norvège et Roumanie).

2. La Présidente souhaite la bienvenue à Rareș Petru Achiriloaie (Roumanie) pour sa première réunion en tant que membre du Bureau et informe les participants que les deux jours de la réunion seront principalement consacrés à la préparation de la 10^{ème} session plénière du Comité directeur pour le droit de l'enfant (CDENF).

2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux

3. Le Bureau adopte l'ordre du jour tel qu'il figure à l'annexe I. La liste des participants figure à l'annexe II.

3. Information par le Secrétariat

4. Le Bureau prend note des informations fournies par Regina Jensdottir, cheffe de la division des droits de l'enfant, sur la préparation de la Conférence ministérielle mondiale sur l'élimination de la violence à l'égard des enfants (Bogota, 7-8 novembre 2024) et notamment sur une consultation régionale (réunion préparatoire) organisée par l'OMS et l'UNICEF ECARO qui s'est tenue en ligne à la fin du mois de septembre 2024.

5. Le Bureau prend note des informations fournies par Agnes von Maravić, Secrétaire exécutive du Comité de Lanzarote, sur les activités pertinentes. La journée pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels se tiendra le 18 novembre 2024 sur le thème "[Technologies émergentes : menaces et opportunités pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels](#)". Les délégations sont chaleureusement invitées à partager leurs activités connexes avec le Secrétariat du Comité de Lanzarote via ce [formulaire en ligne](#).

6. Le Bureau est également informé de l'[avis](#) sur les conditions de la disposition sur la prescription et recommandations sur la mise en œuvre adoptées par le Comité de Lanzarote le 11 juin 2024, ainsi que de l'accent mis sur [les abus sexuels dans le cercle de confiance dans le cadre du 3^{ème} cycle de suivi. Des fiches d'information par pays](#) sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels facilités par les technologies de l'information et de la communication (TICE) et portant en particulier sur les images et/ou vidéos sexuelles produites par les enfants eux-mêmes sont disponibles en ligne.

4. Plan de travail du CDENF : Aperçu des principales activités, priorités et suivi de la stratégie pour les droits de l'enfant (2022-2027)

7. Le Bureau prend note du plan de travail actualisé du CDENF pour la préparation des livrables attendus jusqu'à la fin de 2025.

8. Le Bureau examine et approuve le questionnaire pour le suivi national et le rapport sur les progrès réalisés dans le cadre de la Stratégie pour le droit de l'enfant (2022-2027) et a chargé le Secrétariat de le diffuser au CDENF pour qu'il y réponde.

9. Le Bureau prend note de l'état d'avancement de l'évaluation à mi-parcours de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027) qui aura lieu sous la forme d'une Conférence à Strasbourg les 3 et 4 avril 2025, sous les auspices de la Présidence luxembourgeoise du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, dans le but de dresser un bilan sur ce qui a été réalisé et d'ouvrir la voie à de nouvelles actions dans le cadre de la Stratégie. Le Bureau suggère d'explorer de nouvelles pistes pour renforcer la participation des enfants aux activités lors de l'examen à mi-parcours.

5. 10th Réunion plénière du CDENF (Strasbourg, 3 - 5 décembre 2024)

10. Le Bureau examine et approuve le projet d'ordre du jour révisé de la 10^{ème} réunion plénière qui se tiendra à Strasbourg du 3 au 5 décembre 2024.

6. CDENF Organes et groupes subordonnés

6.1 Comité d'experts sur les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant dans la séparation parentale et dans les procédures de prise en charge (CJ/ENF-ISE)

11. Le Bureau prend note des nouvelles informations fournies par le Secrétariat et se félicite des progrès réalisés en vue de la finalisation du projet de recommandation sur les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant dans les procédures de placement, qui sera présenté au CDENF et au CDCJ pour approbation conjointe lors d'une session plénière le 3 décembre 2024 en vue de sa soumission au Comité des ministres pour adoption, de manière simultanée avec le projet de recommandation sur les procédures de séparation parentale ayant déjà été finalisé et approuvé par les deux Comités directeurs au mois de novembre 2023.

12. Le Bureau examine également les projets de listes de contrôle pour les décideurs politiques dans les procédures de séparation parentale et de placement et fournit les premiers commentaires en vue de l'examen du projet par CJ/ENF-ISE lors de la 10^{ème} réunion (Strasbourg, 14-16 octobre 2024). Les membres du Bureau saluent la grande qualité et la clarté des deux listes de contrôle et estiment qu'elles sont généralement bien adaptées aux besoins des décideurs politiques. Le Bureau invite le Comité d'experts CJ/ENF-ISE à s'assurer que toutes les questions s'adressent clairement au groupe cible visé (par exemple, la nouvelle question après la question 27 pourrait bénéficier d'une reformulation) et que les deux listes de contrôle soient alignées dans les parties se chevauchant.

6.2 Comité d'experts sur la prévention de la violence (ENF-VAE)

13. Le Bureau prend note de l'actualisation fournie par Marjo Malja, membre de l'ENF-VAE, et par le Secrétariat sur les aboutissements de la quatrième réunion de l'ENF-VAE (24-25 septembre 2024), et le suivi prévu.

14. Le Bureau examine le projet de rapport d'examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2009)10 sur les lignes directrices du Conseil de l'Europe sur les stratégies nationales intégrées pour la protection des enfants contre la violence et a fourni des commentaires en vue de la finalisation et de la présentation du rapport au CDENF pour adoption lors de sa 10^{ème} réunion plénière.

15. Le Bureau approuve l'utilisation des graphiques illustrant les réponses des Etats membres au questionnaire afin de présenter la situation dans les Etats membres du Conseil de l'Europe lors de la Conférence ministérielle mondiale sur l'élimination de la violence à l'égard des enfants (Bogota, 7-8 novembre 2024).

16. Le Bureau examine la structure de la future recommandation sur l'éducation complète à la sexualité et adaptée à l'âge afin de renforcer les réponses pour entres prévenir et combattre la violence à l'égard des enfants, y compris la violence sexuelle et les comportements préjudiciables ou à risque et donne son avis sur des aspects pratiques tels que la formation des éducateurs. Le Bureau prend note des dernières informations concernant la consultation d'enfants, convient qu'il serait très utile de consulter des groupes d'enfants provenant d'autres États membres et invite les délégations du CDENF prêtes à soutenir le processus à contacter le Secrétariat pour de plus amples informations.

17. Le Bureau prend note du rapport sur les progrès et les ajournements dans la réalisation de l'interdiction universelle et de l'élimination des châtiments corporels dans les États membres du Conseil de l'Europe préparé par *End Corporal Punishment*, approuve la publication du rapport et propose d'inviter le consultant à le présenter lors de la 10^{ème} réunion plénière du CDENF. Le Bureau prend également note de l'étude actualisée sur violence sexuelle et les comportements préjudiciables des enfants et prend note de sa publication prochaine.

6.3 Comité d'experts sur l'accès à une justice adaptée aux enfants grâce à des services multidisciplinaires et interagences (ENF-JUS)

18. Le Bureau prend note des informations préliminaires fournies par le Secrétariat sur le processus ISO/IWA 49 concernant les lignes directrices sur le modèle Barnahus, un modèle de réponse multidisciplinaire et inter-agences adapté aux enfants abusés, et sur l'état d'avancement de l'élaboration des lignes directrices ISO sur le modèle Barnahus.

19. Le Bureau charge le Secrétariat de lancer un appel à nomination de membres ayant le profil et l'expertise définis dans les [mandat de l'ENF-JUS](#). Le bureau convient de proposer une liste restreinte de candidats, en tenant compte de la complémentarité des compétences, de la représentation géographique, des différents systèmes juridiques, de la rotation périodique des États membres et de l'équilibre entre les hommes et les femmes, à confirmer par le CDENF lors de sa 10^{ème} réunion plénière.

20. Le Bureau prend note des informations fournies par Zaruhi Gasparyan, Cheffe de l'Unité des projets de coopération de la Division des droits de l'enfant, sur les projets de coopération concernant les modèles de justice multidisciplinaires et interagences adaptés aux enfants dans les différents Etats membres.

7. Autres livrables principaux du CDENF

7.1. Examen de la mise en œuvre rapport de la Recommandation CM/Rec (2019)11 sur un régime de tutelle efficace pour les enfants non accompagnés et les enfants séparés dans le contexte de la migration

21. Le Bureau examine le rapport révisé d'examen de la mise en œuvre de la recommandation CM/Rec (2019)11 sur un régime de tutelle efficace pour les enfants non accompagnés et les enfants séparés dans le contexte de la migration, se félicite de l'inclusion d'éléments sur les consultations d'enfants et convient de le soumettre au CDENF pour adoption lors de sa 10^{ème} réunion plénière.

22. Jennifer Schuetze-Reymann, conseillère spéciale pour le groupe de consultation sur les enfants d'Ukraine (CGU), explique les progrès réalisés par le groupe de dialogue sur la tutelle. Ce groupe de dialogue a identifié la question de la double tutelle, abordée par les Etats membres de différentes manières. Une analyse du questionnaire soumis aux Etats membres sera effectuée afin de fournir un soutien aux Etats membres dans ce domaine.

23. Le Bureau se félicite de ce travail et accepte que la version révisée du rapport d'examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec (2019)11 soit communiquée au CGU pour information.

7.2 Note d'orientation thématique : Protéger les enfants des risques liés à l'accès à des contenus pornographiques en ligne

24. Le Bureau examine la note d'orientation thématique sur la protection des enfants contre les risques liés à l'accès à des contenus pornographiques en ligne et convient de communiquer une version révisée au CDENF à l'occasion de sa 10^{ème} réunion plénière en vue de recueillir des commentaires et d'une éventuelle adoption.

8. Droits de l'enfant et environnement

25. Le Bureau prend note des informations fournies par Mikaël Poutiers, Co-secrétaire du Groupe multidisciplinaire ad hoc sur l'environnement (GME) sur le mandat du GME et le processus d'élaboration d'une Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'environnement, avec une deuxième réunion du GME prévue début décembre 2024, une troisième réunion en février 2025, et la finalisation du projet de Stratégie au mois de mars 2025 en vue de sa présentation au Comité des Ministres pour adoption en mai 2025.

26. Le Bureau examine et approuve le document de discussion sur les droits de l'enfant et l'environnement, et en particulier sa section III.2 - "*Actions spécifiques proposées pour la stratégie du Conseil de l'Europe en matière d'environnement*" et convient de déclassifier le document de discussion et de le partager avec le CDENF pour un échange de vues lors de sa 10^{ème} réunion plénière en décembre.

27. Le Bureau charge en outre son Secrétariat de partager son document de discussion sur les droits de l'enfant et l'environnement avec le Secrétariat du GME en vue de soutenir le processus de rédaction de la Stratégie et du plan d'action du Conseil de l'Europe sur l'environnement.

28. Le bureau charge son Secrétariat de suivre de près le processus d'élaboration de la Stratégie et d'en faire rapport au CDENF lors de sa 10^{ème} réunion plénière.

29. Le Bureau accueille favorablement la proposition du GME d'inclure la dimension de consultation des enfants dans son travail et charge le Secrétariat de partager les informations sur les consultants ayant travaillé pour le CDENF dans des domaines connexes avec le Secrétariat du GME, ainsi que de leur

partager le rapport intitulé « Les enfants en tant que défenseurs des droits de l'homme : une étude sur les États membres du Conseil de l'Europe », afin de soutenir ce processus.

9. Mise à jour des principaux développements et autres événements par les participants

30. Le Bureau est informé de deux projets de loi soumis à l'adoption du Parlement national roumain. La première loi qualifie l'année 2025 « d'année de l'enfant » et vise à développer des campagnes de sensibilisation et à collecter des fonds pour développer différents programmes concernant les droits de l'enfant. La seconde loi se concentre sur la participation des enfants afin de leur permettre de prendre part à un processus de participation démocratique plus global en Roumanie.

10. Suivi des activités transversales

31. Le Bureau prend note de la mise à jour fournie par sa Présidente et le Secrétariat sur le processus de rédaction d'une Recommandation du Comité des Ministres aux États membres sur l'égalité des droits des personnes intersexuées, avec un accent sur la prévention des interventions précoces sur les enfants intersexués, devant être finalisée d'ici juillet 2025.

32. Le Bureau prend note de la mise à jour fournie sur le processus de rédaction du groupe de travail du CDCJ sur les migrations (CDCJ-MIG) sur un avant-projet d'étude de faisabilité concernant l'accès des enfants apatrides à la nationalité et les activités de suivi dans le cadre du [mandat du CDCJ-MIG](#).

11. Date et lieu des prochaines réunions

33. Le Bureau prend note des dates de réunion suivantes :

34. Réunions du bureau du CDENF :

- 4 - 5 février 2025 (en ligne)
- 25 - 26 septembre 2025 (en ligne, à confirmer)

35. Réunions plénières du CDENF :

- 10^{ème} réunion plénière : Strasbourg, 3-5 décembre 2024 (*session hybride conjointe avec le CDCJ le 3 décembre*)
- 11^{ème} réunion plénière : Strasbourg, 1-2 avril 2025 suivie de la Conférence de révision à mi-parcours les 3-4 avril 2025
- 12^{ème} réunion plénière : Strasbourg, 18-20 novembre 2025, avec un lancement des Recommandations et outils de mise en œuvre sur les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant dans la séparation parentale et dans les procédures de placement, conjointement avec le CDCJ, le 20 novembre 2025.

12. Approbation du rapport de réunion

36. Le rapport de la réunion est diffusé peu après la réunion et approuvé par tous les membres du Bureau par procédure écrite.

ANNEXE I – Ordre du jour annoté

Point de l'ordre du jour	Documents de travail Documents de référence
1. Ouverture de la réunion	
<p>2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux</p> <p><u>Action requise</u> : Le Bureau est invité à examiner et à adopter le projet d'ordre du jour et l'ordre des travaux.</p>	<p>CDENF/Bu(2024)OJ3 prov 2</p>
<p>3. Informations fournies par le Secrétariat</p> <p><u>Action requise</u> : Le Bureau est invité à prendre note des informations fournies par le Secrétariat, y compris sur les activités menées par les autres secteurs de la Division des droits de l'enfant.</p>	
<p>4. Plan de travail du CDENF : Aperçu des principales activités, priorités et suivi de la Stratégie pour les droits de l'enfant (2022-2027)</p> <p><u>Action requise</u> : Le Bureau est invité à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prendre note du plan de travail révisé en vue de sa présentation à la 10e séance plénière du CDENF. • Examiner le Questionnaire pour le suivi de la mise en œuvre par les Etats membres de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027) en vue de sa distribution au CDENF pour réponse d'ici le 31 décembre 2024 • Prendre note de l'état d'avancement de la Conférence d'évaluation à mi-parcours de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027) 	<p><u>Documents de travail</u> Programme de travail du CDENF 2024-2025 CDENF(2024)01 rev</p> <p>Questionnaire Stratégie – Formulaire de suivi - CDENF(2024)21 - (restreint)</p> <p><u>Documents de référence</u> Mandat du CDENF pour 2024-2027 Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant</p>
<p>5. 10^e Réunion plénière du CDENF (Strasbourg, 3-5 décembre 2024)</p> <p><u>Action requise</u> : Le Bureau est invité à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examiner et approuver le projet d'ordre du jour de la 10^e réunion plénière du CDENF 	<p><u>Documents de travail</u> Projet d'ordre du jour révisé - CDENF(2024)OJ2prov1</p> <p><u>Document de référence</u> Projet d'ordre du jour révisé de la réunion plénière du CDENF CDENF(2024)OJ2prov</p>
6. CDENF Organes et groupes subordonnés	

6.1 Comité d'experts sur les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant en cas de séparation des parents et dans les procédures de placement ([CJ/ENF-ISE](#))

- a. Projet de recommandation sur la protection des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant dans les procédures de placement et son projet d'exposé des motifs
- b. Outil(s) de mise en œuvre sur la protection de l'intérêt supérieur de l'enfant en cas de séparation des parents et dans les procédures de placement
Principaux livrables 1 et 2

Action requise : Le Bureau est invité à

- Prendre note de la mise à jour du Secrétariat
- Fournir des premières observations sur le projet d'outils à l'intention des décideurs politiques pour mettre en œuvre les futures recommandations sur la protection des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant dans les procédures de placement et dans les procédures de séparation parentale, en vue de fournir des orientations au CJ/ENF-ISE pour finaliser les projets en cours.

Documents de travail

Projet d'outils de mise en œuvre pour les décideurs politique sur la protection des droits et l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents
[CJ/ENF-ISE\(2024\)10 prov](#)
(restreint)

Projet d'outils de mise en œuvre pour les décideurs politique sur la protection des droits et l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de placement
[CJ/ENF-ISE\(2024\)11 prov](#)
(restreint)

Documents de référence

Projet de recommandation CM/Rec(2025) sur la protection des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de placement
[CJ/ENF-ISE\(2024\)07 prov](#)
(restreint)

Projet d'exposé des motifs sur le projet de recommandation sur la protection des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de placement
[CJ/ENF-ISE\(2024\)08 prov](#)
(restreint)

Compilation des commentaires reçus du CDCJ, CDENF et principales parties prenantes sur le projet de recommandation sur les procédures de placement et son projet d'exposé des motifs
[CJ/ENF-ISE\(2024\)09 Mos](#)
(restreint)

Compilation des commentaires reçus du CJ/ENF-ISE sur le projet d'outils de mise en œuvre pour les décideurs politiques sur la protection des droits et l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures

	<p>de séparation des parents et de placement CJ/ENF-ISE(2024)12 Mos (<i>restreint</i>)</p> <p>Projet de recommandation sur la protection des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents CDCJ(2023)28 rev / CDENF(2023)25 rev (<i>restreint</i>)</p> <p>Projet d'exposé des motifs au projet de recommandation sur la protection des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents CDCJ(2023)29 rev / CDENF(2023)26 rev (<i>restreint</i>)</p>
<p>6.2 Comité d'experts sur la prévention de la violence (ENF-VAE) <i>Action requise : prendre note de la mise à jour des travaux en cours :</i></p> <p>a. Rapport d'examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2009)10 sur les lignes directrices du Conseil de l'Europe sur les stratégies nationales intégrées pour la protection des enfants contre la violence <i>Principal livrable 5</i></p> <p>b. Progrès et retard dans la réalisation de l'interdiction universelle et de l'élimination des châtiments corporels dans les Etats membres du Conseil de l'Europe</p> <p>c. Projet de recommandation sur l'éducation complète à la sexualité adaptée à l'âge afin de renforcer les réponses pour entre autres prévenir et combattre la violence à l'égard des enfants <i>Principal livrable 9</i></p> <p>d. Orientations sur la prévention de la violence sexuelle et des comportements préjudiciables ou à risque chez les enfants <i>Principal livrable 14</i></p> <p><u>Mesures requises</u> : Le Bureau est invité à :</p> <ul style="list-style-type: none"> Prendre note de la mise à jour sur les travaux en cours. Examiner le <i>projet de rapport d'examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2009)10</i> et fournir des commentaires en vue de la finalisation et de la présentation 	<p><u>Documents de travail</u> Examen de la mise en oeuvre de la Recommandation CM/Rec(2009)10 sur les lignes directrices du Conseil de l'Europe sur les stratégies nationales intégrées pour la protection des enfants contre la violence - ENF-VAE(2024)04 (<i>restreint</i>)</p> <p>Étude actualisée sur la violence sexuelle et les comportements sexuels préjudiciables manifestés par les enfants : Nature, causes, conséquences et réponses, préparée par : Professeur Simon Hackett, Université de Durham, Royaume-Uni - ENF-VAE(2024)05 (<i>restreint</i>)</p> <p>Progrès et retards dans la réalisation de l'interdiction universelle et de l'élimination des châtiments corporels dans les Etats membres du Conseil de l'Europe - ENF-VAE(2024)06</p> <p><u>Documents de référence</u> Mandat de l'ENF-VAE Méthodes de travail et plan de travail - ENF-VAE(2023)01 rev4F</p>

<p>du rapport au CDENF pour adoption lors de sa 10e réunion plénière.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prendre note de l'étude actualisée sur la <i>violence sexuelle et les comportements sexuels préjudiciables chez les enfants</i> et faire part d'éventuels commentaires en vue de sa publication. 	
<p>6.3 Comité d'experts sur l'accès à une justice adaptée aux enfants grâce aux services pluridisciplinaires et interinstitutionnels (ENF-JUS)</p> <p><u>Mesures requises</u> : Le Bureau est invité à :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Prendre note des informations fournies par le Secrétariat. 2. Charger le Secrétariat de lancer un appel à candidatures pour des membres experts de l'ENF-JUS. 	<p><u>Documents de référence</u> Mandat de l'ENF-JUS (2025-2026)</p> <p>Barnahus : une odyssée européenne Etude cartographique sur les modèles de justice pluridisciplinaires et interinstitutionnels adaptés aux enfants participant à la lutte contre la violence à l'égard des enfants dans les états membres du Conseil de l'Europe</p> <p>ISO/IWA 49 Lignes directrices pour Barnahus, un modèle d'intervention pluridisciplinaire et interinstitutionnel adapté aux enfants victimes de maltraitance (en anglais uniquement)</p>
<p>7. Autres livrables principaux du CDENF</p>	
<p>7.1 Rapport d'examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2019)11 sur la tutelle efficace des enfants non accompagnés et séparés dans le contexte de la migration</p> <p><u>Action requise</u> : Le Bureau est invité à examiner le rapport révisé d'examen de la mise en œuvre en vue de sa présentation lors de la 10e réunion plénière du CDENF.</p>	<p><u>Documents de travail</u> Examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2019)11 du Comité des Ministres aux Etats membres sur la tutelle efficace des enfants non accompagnés et séparés dans le contexte de la migration CDENF(2024)06 (<i>restreint</i>)</p> <p><u>Documents de référence</u> Questionnaire pour l'examen de la mise en oeuvre de la Recommandation CM/Rec(2019)11 sur un régime de tutelle efficace pour les enfants non accompagnés et les enfants séparés dans le contexte de la migration - CDENF(2023)12rev3 CM/Rec(2019)11 sur le régime de tutelle efficace pour les enfants non accompagnés et les enfants séparés dans le contexte de la migration</p>

	<p>Méthodologie pour la consultation d'enfants (résumé, en anglais) Consultation d'enfants et de jeunes - annexe sur le projet d'examen de la mise en œuvre de la Recommandation sur le régime de tutelle efficace - CDENF(2024)06 add</p>
<p>7.2 Note d'orientation thématique : Protéger les enfants des risques liés à l'accès à des contenus pornographiques en ligne</p> <p><u>Action requise</u> : Le Bureau est invité à examiner l'avant-projet de la note d'orientation et à fournir des commentaires en vue de sa finalisation et transmission au CDENF pour approbation.</p>	<p><u>Documents de travail</u> Avant-projet de note d'orientation sur la protection des enfants contre les risques liés à l'accès à des contenus pornographiques en ligne - CDENF(2024)20 (<i>restreint</i>)</p> <p><u>Documents de référence</u> Note conceptuelle pour un échange thématique sur la protection des enfants contre les risques liés à l'accès à des contenus pornographiques en ligne - CDENF(2024)05 Rapport de l'échange thématique sur la protection des enfants contre les risques liés à l'accès à des contenus pornographiques en ligne - CDENF(2024)11</p>
<p>8. Les droits de l'enfant et l'environnement</p> <p><u>Action requise</u> : le Bureau est invité à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prendre note des informations fournies par le Secrétariat du Groupe pluridisciplinaire ad hoc sur l'environnement (GME). • Examiner et approuver le document de travail sur les droits de l'enfant et l'environnement. 	<p><u>Document de travail</u> Document de discussion sur les droits de l'enfant et l'environnement CDENF-BU (2024)02 (<i>restreint</i>)</p> <p><u>Documents de référence</u> Processus de Reyjavik et l'environnement (Site Internet du Conseil de l'Europe)</p>
<p>8. Mise à jour des questions d'actualité par les membres du Bureau</p>	
<p>9. Suivi des activités transversales</p>	
<p>10. Date et lieu de la prochaine réunion</p>	
<p>11. Approbation du rapport de réunion</p>	

Ordre des travaux

Date	Heure (UTC+1)	Points de l'ordre du jour
2 Octobre 2024	Matin 09h30 - 12h30	Items 1,2,8, 3,4
	Après-midi 2h00 - 17h00	Item 5, 6.1, 6.3
3 Octobre 2024	Matin 09h00 - 14h00	Item 6.2; 7; 9 - 12

ANNEXE II - Liste des participants

Membres du Bureau

Ružica Boškić (Président du CDENF)
Secrétaire
Ministère du travail, de la famille, des affaires sociales et de l'égalité des chances
Slovénie

Solvor Bäcklund (Vice-président du CDENF)
Conseillère principale
Direction norvégienne de l'enfance, de la jeunesse et de la famille
Norvège

Alfredo Ferrante
Chef de service
Département des politiques familiales
Présidence italienne du Conseil des ministres
Italie

en ligne

Marjo Malja
Conseillère ministérielle principale, Affaires sociales
Ministère des affaires sociales et de la santé
Finlande

Rareş Petru Achiriloaie
Président de l'Autorité nationale pour la protection des droits de l'enfant et l'adoption
Roumanie

DGI - Direction générale des droits de l'homme et de l'État de droit - Division de la biodiversité

Mikaël Poutiers
Secrétaire de la Convention de Berne
Co-secrétaire du Comité gouvernemental pour l'environnement (GME)

DGII - Direction générale de la démocratie - Division des droits de l'enfant

Regina Jensdottir
Cheffe de la Division des droits de l'enfant et coordinatrice du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant

Agnes von Maravić,
Secrétaire exécutive du Comité de Lanzarote, Division des droits de l'enfant

Zaruhi Gasparyan
Cheffe de l'unité des projets de coopération, Division des droits de l'enfant

Jennifer Schuetze-Reymann,
Conseillère spéciale auprès du groupe de consultation du Conseil de l'Europe sur les enfants
d'Ukraine

Paul Benedict Lee
Stagiaire

Secrétariat du Comité directeur pour le droit de l'enfant - Division des droits de l'enfant

Katrin Uerpmann
Secrétaire du CDENF

Anne Kayser-Attuil
Co-secrétaire du CDENF

Magdalena Bochinska
Chargée de programmes

Justine Vizier
Chargée de projets

Audrey Winum
Assistante de projets